

Conflit sur la vente d'un bateau

Par bernie06, le 27/06/2011 à 16:36

Bonjour,

j ai vendu un bateau d'occasion de 5m a 2600 euros il y a 1mois la personne et venu le voir chez moi sur remorque avec un collegue a lui (marin), j ai navigué avec ce bateau il n'y a jamais eu de probleme, hors il me demande de reprendre le bateau et de lui remboursé car le bateau prend I eau! il et sortie plusieurs fois en mer avec ces amis, sur I acte de vente du bateau il et stipulé "Etat du navire" Mr... declare bien connaître le navire et I avoir visité pour I accepter dans I etat ou il se trouve.

je suis allez voir le bateau car je ne suis pas un voleur,il y a des vis qui ressorte de dessous la coque l'ancien proprio a qui j avais acheté ce bateau avait fixé le plancher par la coque .j ai refais la sous marine moi meme mais ses vis n etait pas visible.et la en allant voir le bateau les vis sont sortie l acheteur me dit quand naviguant elles serait sortie!!! et veux faire passer sa en vis caché. quelle sont mes recours??? je suis completement sur le c..l et je ne sais a qui m adressé merci si vous connaissez les issus possiblea ce genre de situation.